

Nous consulter pour de plus amples informations



Association Interrégionale OUEST :

04. La Moignerie, 35120 LA BOUSSAC

☎ 02 99 80 08 87 ☎ -au prix d'une communication locale- 08 72 33 08 86 ☎ 06 75 48 20
64

Mail : aiec.synergies-ouest@laposte.net

Fiche intervention n° 4 - action sociale - année 2006

DÉVELOPPEMENT DURABLE,
LIEN SOCIAL ET PARTICIPATION,
VIE ASSOCIATIVE LOCALE.

EVÈNEMENTIEL DE FIN D'ANNÉE



Projets initialement déposés dans le cadre de Leader +
(GAL des Terres Malouines et autres en fonction des territoires identifiés)



Copyright :: All Rights Reserved
Registered :: Thu Nov 25 09:59:44 UTC 2010
MCN :: CECD4-7U1HT-912S7

Quoi ? Principale réalisation	Concours des sites (<i>publics et privés</i>) décorés. Recours à l'éclairage et à toute électrification hors énergie renouvelable, strictement limité.
Quand ? planification	Mise en place et préparation dès septembre, Concours mi-décembre à mi-janvier, Bilan de l'opération & perspectives en janvier.
Qui ? pilotage	Un pilote AISEC-Synergies, animateur d'un comité de pilotage du projet cantonal (<i>1/3 élus intercommunaux - 1/3 élus associatifs - 1/3 personnes qualifiées</i>)
Pourquoi ? Objectifs, Fondements & perspectives	<ul style="list-style-type: none"> - sensibiliser les citoyens aux notions de développement durable et d'éco citoyenneté, par une action concrète, - développer la participation à la vie cantonale, des citoyens d'une part, des associations d'autre part, - renforcer le lien social et les solidarités cantonales, - développer la vie associative cantonale (<i>actions communes, recueil des besoins, mutualisation des moyens - des fédérations cantonales, GIE, ou comité inter associatif, pourraient être créés, le cas échéant</i>).
Comment ? Méthodologie	Le Pilote AISEC-Synergies lancera auprès des associations cantonales un appel à la participation et constituera sur cette base le comité de pilotage. Le comité de pilotage organisera l'évènement à l'aide de l'outil méthodologique de conduite de projet AISEC.
Combien ? Quels coûts ?	L'intervention du pilote AISEC-Synergies correspond à 4 demi-journée par mois sur cinq mois, soit 10 jours d'intervention sur la base de 1000€ HT/J. Il convient d'ajouter les coûts induits (<i>salles pour les réunions, duplication des documents, dotations du concours</i>).
Où ? Territoires concernés	Couverture infra départementale (35 - 50 - 22) Cantons ruraux (<i>les communes rurales s'avérant des territoires trop réduits pour développer une coopération associative et/ou une réelle politique de soutien aux associations</i>).